



# Ville de Beauceville



SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 3 mai 2021 à 19 h 30 par visioconférence et à laquelle sont présents monsieur le maire François Veilleux, madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux et messieurs les Conseillers Keven Boutin, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu et Bernard Gendreau, sous la présidence de S.H. le Maire.

Étaient également présents : Monsieur Serge Vallée, directeur général, Mme Mélissa Rodrigue, assistante-greffière.

## **OUVERTURE**

La séance est ouverte à 19 h 30.

## **ORDRE DU JOUR**

### **R-2021-05-7020 : Adoption de l'ordre du jour**

Considérant l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoptions des procès-verbaux d'avril 2021
4. Vente de terrain à Gestion Louis-Vick Poulin inc.
5. Vente d'un terrain à American Iron & Metal Company Inc. (AIM)
6. Vente d'un terrain à Gestion Immobilière CMN Inc. (Acier d'armature de Beauce inc.)
7. Remplacement d'un véhicule;
8. Octroi de contrat pour plans, devis, demandes environnementales et appels d'offres pour le prolongement de services de la 59<sup>e</sup> Avenue et de la 183<sup>e</sup> Rue
9. ~~Autorisation de l'adoption de la Charte municipale pour la protection de l'enfant~~  
**retiré**
10. Autorisation de changement #25 – construction nouvel aréna
11. Octroi de contrat – services professionnels pour éclairage des plateaux sportifs
12. Approbation du bordereau des comptes
13. Résolutions à abroger
14. Communication – Pétition piste cyclable phase 3
15. Affaires nouvelles
16. Période de questions
17. Levée ou ajournement de la séance

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu ;  
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

### **R-2021-05-7021 : Adoption des procès-verbaux d'avril 2021**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau ;  
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

QUE les procès-verbaux des 12 et 26 avril 2021 soient adoptés tels que rédigés.

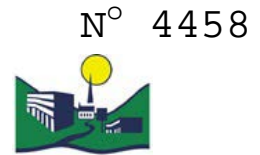
### **R-2021-05-7022 : Vente de terrain à Gestion Louis-Vick Poulin Inc.**

Il est proposé par monsieur Keven Boutin ;





# Ville de Beauceville



SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021 (suite)

Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville vende à Gestion Louis-Vick Poulin inc., un terrain à être cadastré d'une partie du lot 6 320 341 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, situé face à la 181e Rue avec une façade de 300' (91,44 m) par  $\pm 400'$  (121,92 m) de profondeur. Le terrain est d'une superficie de 120 000 pieds carrés (11 148.36 m<sup>2</sup>) et est vendu à approximativement 0,35 \$ du pied carré pour un montant total forfaitaire de 42 000.00 \$ excluant les taxes ;

QUE la Ville de Beauceville accorde une option pour un terme maximal de 5 années consécutives, suivant la date de signature du contrat d'acquisition, à Gestion Louis-Vick Poulin inc., pour un terrain adjacent à la limite nord-est du terrain vendu, d'une partie du lot 6 320 341 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, situé face à la 181e Rue avec une façade de 200' (60,96 m) par  $\pm 400'$  (121,92 m) de profondeur. L'option est d'une superficie de 80 000 pieds carrés (7 432.24 m<sup>2</sup>) et est accordée suite au paiement d'un montant équivalent à 10 % du prix de vente actuel du 80 000 pi<sup>2</sup> à 0,35 \$/pi<sup>2</sup>, soit pour un montant forfaitaire de 2 800 \$.

QUE M. le Maire François Veilleux ainsi que la personne responsable du greffe ou l'assistante au greffe soient autorisés à signer le contrat à intervenir pour la Ville de Beauceville

## **R-2021-05-7023 : Vente d'un terrain à American Iron & Metal Company Inc. (AIM)**

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu ;  
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville vend à American Iron & Metal Company Inc. (AIM), un terrain de forme irrégulière à être, cadastré d'une partie du lot 6 226 662 du cadastre du Québec, situé du côté nord-ouest de l'intersection du prolongement de la 183e rue et de la servitude d'Hydro-Québec #165 489 et # 216 727, avec une façade d'approximativement 517' (158 m) et une profondeur de  $\pm 260'$  (79,19 m), pour totaliser une surface d'approximativement 125 000 pi<sup>2</sup>, tel que montré sur le plan en annexe.

Que la Ville de Beauceville vende le terrain pour une somme unitaire et forfaitaire de 43 750 \$ avant taxes, équivalent à  $\pm 0,35$  \$/pi<sup>2</sup>.

QUE M. le Maire François Veilleux ainsi que la personne responsable du greffe ou l'assistante au greffe soient autorisés à signer le contrat à intervenir pour la Ville de Beauceville

## **R-2021-05-7024 : Vente d'un terrain à Gestion Immobilière CMN INC. (Acier d'armature de Beauce Inc.)**

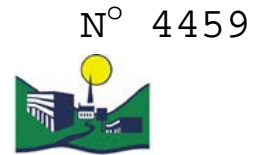
Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc ;  
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville vend à Gestion Immobilière CMN Inc., un terrain de forme irrégulière à être cadastré d'une partie du lot 6 226 662 du cadastre du Québec, situé face au prolongement en direction nord-ouest projetée de la 59e avenue avec une façade de  $\pm 270'-11''$  (82,58 m) par  $\pm 751'3''$  (228,99 m) de profondeur, tel que montré





# Ville de Beauceville



SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021 (suite)

sur le plan en annexe. Le terrain est d'une superficie approximative de 203 000 pieds carrés (18 860 m<sup>2</sup>) et est vendu à approximativement 0,35 \$ du pied carré pour totaliser un montant total forfaitaire de 71 050.00 \$ excluant les taxes ;

QUE la Ville de Beauceville accorde une option (préférence d'achat) pour une durée maximale de 5 années consécutives, suivant la date de signature du contrat, à Gestion Immobilière CMN Inc., pour un terrain adjacent à la limite nord-est du terrain vendu, d'une partie du lot 6 226 662 du cadastre du Québec, situé entre la 59e avenue projetée jusqu'à la limite sud-ouest de la 61e avenue projetée avec une façade de ± 270' (82,30 m) par ±332' (101,20 m) de profondeur plus une section de ± 16' (4,81 m) de largeur par 400' (121,91 m) de profondeur, entre la limite sud-est de la 183e Rue projetée et les lots 5 798 416 et 6 226 663, tel qu'illustré sur le plan en annexe. L'option cumulée sera d'une superficie de 96 000 pi<sup>2</sup> et mise en force contre l'échange d'un paiement non remboursable d'un montant approximatif de 10 % du prix de vente calculé à ± 0,35 \$/pi<sup>2</sup> qui totalise un montant forfaitaire de 3 348 \$ avant taxes.

QUE M. le Maire François Veilleux ainsi que la personne responsable du greffe ou l'assistante au greffe soient autorisés à signer le contrat à intervenir pour la Ville de Beauceville

## **TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU - VOIRIE**

### **R-2021-05-7025 : Remplacement d'un véhicule**

CONSIDÉRANT QUE le service des Travaux publics désire acquérir un véhicule pour remplacer le Chevrolet Equinox 2011 ;

Il est proposé par monsieur Bernard Grendreau ;  
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu ;

D'autoriser l'achat d'un véhicule de marque Mitsubishi, modèle Outlander de couleur gris année 2020 du concessionnaire Axe Auto, au montant de 20 500\$ excluant les taxes.

QUE pour en défrayer le coût, la Ville de Beauceville prendra les fonds à même le fonds de roulement, tel que prévu à la résolution R2021-02-6939.

## **SÉCURITÉ**

S.O.

## **URBANISME**

### **R-2021-05-7026 : Octroi de contrat pour plans, devis, demandes environnementales et appel d'offres pour le prolongement de services de la 59<sup>e</sup> Avenue et de la 183<sup>e</sup> Rue**

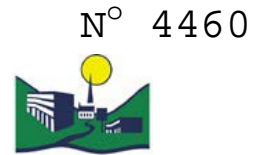
ATTENDU QUE la Ville de Beauceville a vendu de nouveaux terrains dans le parc industriel pour de nouvelles entreprises qui devront se construire dans les prochains mois ;

ATTENDU QUE les rues et les services publics ne sont pas encore construits pour donner accès aux propriétés vendues ;





# Ville de Beauceville



SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021 (suite)

ATTENDU QUE des plans, devis, demandes environnementales et appel d'offres devront être faits pour que puissent être autorisées la construction des rues et la mise en place des services publics ;

ATTENDU QU'une demande de prix a été faite aux entreprises suivantes : WSP, Equip, Stantec et Pluritec ;

ATTENDU QUE les propositions de prix ont été les suivantes :

Equip : 30 000 \$, avant taxes  
WSP : 33 800 \$, avant taxes  
Stantec : 34 000 \$, avant taxes

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville peut accorder un mandat de gré à gré avec rotation des fournisseurs en fonction du règlement 2019-421 ;

ATTENDU QUE suite à une vérification des contrats d'ingénierie, il s'est avéré qu'Éqip avait déjà 2 contrats avec la Ville, celui du prolongement du développement Fraser et celui de la réfection du secteur de l'ancien aréna ;

ATTENDU QU'une procédure de rotation des fournisseurs doit être suivie ;

Il est proposé par monsieur Keven Boutin ;  
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

QUE puisqu'Éqip a déjà plusieurs engagements avec la Ville, le contrat soit accordé à la seconde proposition de prix la plus basse ;

QUE la firme WSP soit mandatée pour effectuer les plans, devis, demandes environnementales et l'appel d'offres pour le prolongement des services de la 59e Avenue et de la 183e Rue au montant de trente-trois mille huit cents dollars (33 800\$) excluant les taxes ;

QUE le montant soit payé à même le règlement d'emprunt à venir ;

QUE la firme WSP soit autorisée à produire et déposer toutes demandes d'autorisation environnementales pour et au nom de la Ville de Beauceville dans le but d'obtenir l'autorisation de prolonger les services pour la 59e Avenue et la 183e Rue ;

Que Richard Longchamps, directeur de l'urbanisme, soit autorisé à signer le mandat confirmant l'embauche de l'entreprise WSP pour les travaux souhaités.

## ***SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE***

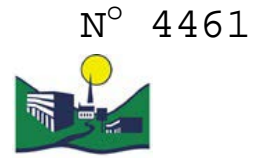
### **R-2021-05-7027 : Approbation du changement #25 – Construction du nouvel aréna**

CONSIDÉRANT la demande de changement #25 par Honco Bâtiment d'Acier pour des ajouts en lien avec les systèmes audio/vidéo, le tout augmentant le prix total de 4 445.21\$ excluant les taxes ;





# Ville de Beauceville



SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021 (suite)

Il est proposé par monsieur Bernard Grendeau ;  
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Beauceville approuve la demande de changement #25 ;

QUE M. François Langevin, directeur des loisirs, soit autorisé à signer tout document relatif à l'autorisation de changement au nom de la Ville ;

Que le montant soit payé à même le règlement d'emprunt No 2018-398.

**R-2021-05-7028 : Octroi de contrat – Service professionnel conception plans et devis pour l'éclairage des plateaux sportifs**

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix a été fait pour la conception des plans et devis pour l'éclairage des plateaux sportifs ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service reçue, soit celle d'ÉQIP Solutions pour la somme de 4 000\$ excluant les taxes ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des loisirs, François Langevin, d'octroyer le contrat à ÉQIP Solutions conformément à sa soumission ;

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux ;  
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

QUE le contrat soit octroyé au montant total de 4 000 \$ excluant les taxes ;

Que le montant soit payé à même le règlement d'emprunt No 2018-398.

## **FINANCES**

**R-2021-05-7029 : Approbation du bordereau de comptes**

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux ;  
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

QUE le bordereau des comptes daté du 30 avril 2021 soit adopté tel que présenté, incluant les dépenses autorisées par délégation.

**R-2021-05-7030 : Abrogation des résolutions 2020-10-6827 et 2020-10-6826**

CONSIDÉRANT que les résolutions *2020-10-6827 affection pour pallier aux dépenses d'inondation en 2019* et *2020-10-6826 affection pour pallier aux manques à gagner en taxes municipales suite aux démolitions* avaient été adoptées par prudence en 2020 pour éviter des soucis financiers découlant des inondations de 2019 ;

CONSIDÉRANT que ces affectations se sont avérées non nécessaires étant donné que des sommes inattendues ont été reçues en vertu d'autres programmes ;

Il est proposé par monsieur Keven Boutin ;  
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité





# Ville de Beauceville

N° 4462

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021 (suite)

QUE les résolutions 2020-10-6827 et 2020-10-6826 soient abrogées et que les fonds soient laissés dans le surplus accumulé non affecté.

## ***ADMINISTRATION GÉNÉRALE***

### **Communications – Pétition piste cyclable Phase 3**

#### **Affaires nouvelles**

#### **Période de questions**

#### ***LEVÉE DE LA SÉANCE***

#### **R-2021-05-7031: Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau;  
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

---

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

---

Mélissa Rodrigue, Assistante greffière

